

Les élus et l'économie sociale

Colloque

L'économie sociale comme outil de développement des collectivités et des communautés autochtones

Rouyn-Noranda, 29 mai 2008



Plan de présentation

- Porteurs de la recherche
- Contexte et problématique
- Questions de recherche
- Méthodologie
- Échéancier
- Résultats attendus
- Utilisations pratiques des résultats



Comité de pilotage

- Comité estrien du Réseau québécois de recherche partenariale (RQRP) en économie sociale;
- Réseau d'entreprises d'économie sociale de l'Estrie
- Département de systèmes d'information et méthodes quantitatives de gestion (Faculté d'administration);
- Département de service social (Faculté des lettres et sciences humaines);
- École de politique appliquée (Faculté des lettres et sciences humaines).



Équipe de recherche

Professionnelle de recherche : Maria Florencia Mauri

Partenaire terrain : Joanne Beaudin, M.B.A. (Service d'aide-domestique de la région de Coaticook)

Partenaire universitaire: Bernard Sévigny D.B.A. (SIMQG),
Jacques Caillouette, Ph.D. (DSS);
Caroline Patsias, Ph.D. (ÉPA)



Contexte et problématique

- Les élus sont les responsables de la planification du développement local et ils gèrent des fonds qui permettent ou soutiennent ce développement.
- Fin des années 90, la responsabilité d'intégrer dans leur portefeuille stratégique la préoccupation de l'économie sociale.
- En 2004, la loi 34 renforce la responsabilité des élus locaux en matière de développement local.
- Cette responsabilité de développement s'incarne dans les différentes instances sur lesquelles les élus sont appelés à siéger :
 - le Conseil municipal;
 - le Centre local de développement;
 - la Conférence régionale des élus.



Contexte et problématique (suite)

Le conseil municipal

- Est porteur des valeurs et du discours de développement;
- Est responsables des choix stratégiques et politiques de la communauté ;
(en matière de développement et d'aménagement du territoire)
- Il propose une trajectoire de développement à la population;
- Il dispose de leviers pour assurer le développement de sa communauté :
 - Un conseil municipal n'est pas tenu de réaliser une soumission publique relative à un contrat de construction, d'approvisionnement ou de services quand il s'agit d'octroyer un contrat à un organisme à but non lucratif (article 573.3 de la Loi sur les cités et les villes (chapitre C-19).
 - Les fonds et initiatives de développement (ex : FLI, FDEÉS, Pacte rural, etc.)
- Il assure la cohérence collective de la démarche de développement;
- Il affiche un certain pragmatisme politique;
(souci de bien faire, les bonnes choses au bon moment avec le minimum d'énergie)
- Il exerce le leadership politique dans la communauté.



Contexte et problématique (suite)

Conférences régionales des élus (CRÉ)

- Les élus y exercent un rôle prépondérant;
- Plan de développement 2007-2012 de la CRÉ de l'Estrie :
 - « Prendre les moyens nécessaires pour arriver à un développement équilibré du territoire au plan économique et social » (Axe-1.3)
 - « Favoriser l'implication et la participation citoyenne des femmes, des jeunes, des aînés et des personnes immigrantes dans le développement local et régional » (Axe 2.5)
 - « Renforcer l'entrepreneuriat local » (Axe 4.2)
- La CRÉ gère aussi des leviers financiers comme le Fonds de développement régional (FDR).



Contexte et problématique (suite)

Centre local de développement (CLD)

- Les élus y exercent un rôle prépondérant;
- Le Fond local d'investissement (FLI) et le Fond de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS);
- Le Pacte rural : Le milieu, en s'appropriant de leur territoire et de leurs ressources, doit devenir partie prenante de la planification stratégique et du développement local.



Questions de recherche

Question principale

- Pourquoi il y a-t-il des municipalités plus sensibles que d'autres à l'économie sociale ?

Questions spécifiques

- Quelle perception ont les élus du développement local et du potentiel de l'économie sociale comme valeur ajoutée de ce développement ?
- Quelle perception ont les élus de leur rôle comme acteur stratégique du développement de leur région ?
- Quelles pistes risquent d'être efficaces pour sensibiliser les élus sur l'économie sociale ?
- Dans le contexte actuel de partenariats publics privés, pourquoi les élus semblent privilégier les entreprises privées à des entreprises collectives ?



Méthodologie

La recherche a été divisée en trois volets :

Une recension de la littérature (réalisée en janvier et février 2008).

- Dégager des concepts liés au développement par l'économie sociale

Des enquêtes seront effectuées auprès des élus des 89 municipalités des 7 MRC de l'Estrie à partir d'un questionnaire structuré.

- MRC de Memphrémagog (17);
- MRC Les Sources (7);
- MRC du Val-St-François (18);
- MRC du Haut-St-François (14);
- MRC du Granit (20);
- MRC de Coaticook (12);
- MRC / Ville de Sherbrooke (1).



Méthodologie (suite)

La recherche a été divisée en trois volets :

Deux études de cas.

La première sera la MRC de l'Estrie qui montrera les pratiques d'économie sociale les plus innovatrices;

La seconde sera la MRC qui est la moins tournée vers l'économie sociale (cas contrastés);

Des entrevues semi-dirigées seront réalisées avec certains acteurs clés du Centre local de développement des deux MRC choisies après l'analyse des questionnaires;

D'un court portrait de la gestion des fonds de l'économie sociale dans ces deux MRC :

- Comment est géré le fonds dédié à l'économie sociale dans la MRC ?
- Combien et quel type de projets sont présentés au centre local de développement de la MRC ?
- Quel pourcentage de ces projets, par rapport aux projets économiques traditionnels, a bénéficié de l'octroi d'une subvention ou d'un prêt ?



Méthodologie (suite)

Le questionnaire est fondé sur un certain nombre de concepts tirés de la littérature en économie sociale :

- Portrait socio-économique du répondant (emploi de l'élu, son parcours politique, son niveau de scolarité, etc.).
- Rôle des élus en économie sociale ;
- Perception ou croyance de l'économie sociale ;
- Pouvoir des élus et l'économie sociale ;
- Développement local et économie sociale ;
- Gouvernance ;
- Champ d'activité de l'économie sociale ;
- Politique municipale et économie sociale ;
- Implication en économie sociale ;
- Pistes de solution ;



Méthodologie (suite)

•Le questionnaire sera validé auprès d'un élu de la région.

•La Conférence régionale des élus de l'Estrie informe les maires et mairesses par lettre de la démarche de la recherche.

•Envoi personnalisé du questionnaire par la poste à chacun des élus municipaux avec une enveloppe de retour préaffranchie

•Suivi téléphonique auprès des élus

Selon vous, le secteur le plus propice pour l'économie sociale est :	moyennement						
	pas du tout d'accord	entièrement d'accord					
Santé, maintien à domicile et aide domestique	1	2	3	4	5	6	7
Éducation, loisir	1	2	3	4	5	6	7
Habitation, transport public	1	2	3	4	5	6	7
Hôtellerie, restauration et alimentation	1	2	3	4	5	6	7
Environnement, matières résiduelles	1	2	3	4	5	6	7
Production de biens manufacturés	1	2	3	4	5	6	7
Tourisme, événements, culture	1	2	3	4	5	6	7
Commerce de biens et de services	1	2	3	4	5	6	7
Production agricole et mise en marché	1	2	3	4	5	6	7



Échéancier

Étapes	Détails	Réalisation
1	Revue de la littérature	janvier - février 2008
2	Élaboration d'un questionnaire	10 – 24 avril 2008
3	Validation du questionnaire	24 – 30 avril 2008
4	Dossier soumis au comité éthique	11 avril 2008
5	Décision du comité d'éthique	24 avril 2008
6	Administration du questionnaire (collecte des données)	juillet – août 2008
7	Analyse des données	septembre 2008
8	Rédaction du guide d'entrevues semi-dirigées	octobre 2008
9	Identification de 2 municipalités (études de cas)	octobre 2008
10	Enquête par entrevues semi-dirigées (études de cas)	octobre – novembre 2008
11	Analyse des données et rédaction du rapport de recherche	octobre – novembre – décembre 2008



Résultats attendus

- Un portrait des facteurs qui influencent le développement de l'économie sociale comme une alternative au développement économique locale des municipalités;
- Illustration des pratiques de gestion du fonds d'économie sociale;
- Identification des variables les plus susceptibles d'influencer le développement de la collectivité par l'économie sociale;
- Identification des pistes d'action et, le cas échéant, des outils, pour sensibiliser (et même former) les élus à l'économie sociale.



Utilisations pratiques des résultats

- Fournir à la Conférence régionale des élus un portrait des facteurs qui influencent le développement de l'économie sociale dans la région;
- Dégager des contenus didactiques à partir de l'identification des carences et besoins;
- Production d'un guide sur les bonnes pratiques en économie sociale à l'attention des élus de l'Estrie;
- Élaborer, à partir des constats dégagés, un cadre de formation sur le rôle des conseils municipaux en matière d'économie sociale à l'intention des élus de l'Estrie.



des questions?

